

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
Séance du Conseil Municipal
du 7 avril 2010

Etaient présents : MM. Louvet, Lecarpentier, Le Buan, Bertheaume, Lepetit, Simon, Mmes Fouquerel, Accadebled, Pasqué.

Absents : MM. Girault et Stora.

Secrétaire de Séance : Madame Fouquerel

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2010

Adopté à l'unanimité.

II - INDEMNITÉ AGRICOLE

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la réhabilitation de la station d'épuration, la commune a acquis, par dation, une parcelle de terrain cadastrée ZI 55. Il précise que l'exploitant de cette parcelle agricole a bénéficié d'une prime agricole pour une durée de 5 ans qu'il devra restituer à hauteur de 380,00 €. Celui-ci sollicite donc la commune afin qu'au titre de dédommagement cette somme lui soit remboursée.

Le conseil décide de verser la somme de 380,00 €.

Adopté à l'unanimité.

III - VOTES DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE (EXERCICE 2009)

Dépenses d'investissement :	60 434,32 €
Recettes d'investissement :	89 245,11 €
Excédent de clôture :	28 810,79 €

Dépenses de fonctionnement :	229 548,97 €
Recettes de fonctionnement :	382 116,99 €
Excédent de clôture :	153 568,02 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

IV - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE (EXERCICE 2010)

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux des contributions directes appliqués en 2009.

Taux des contributions directes

Taxe d'habitation : 8,93 %	produit attendu : 49 088,00 €
Foncier bâti : 17,02 %	produit attendu : 55 638,00 €
Foncier non bâti : 24,56 %	produit attendu : 16 111,00 €

Adopté à l'unanimité.

Celui-ci s'élève en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 516 878,00 €
Celui-ci s'élève en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 378 445,00 €

Ce budget est adopté à l'unanimité.

V - VOTES DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT (EXERCICE 2009)

Dépenses d'investissement : 34 981,15 €
Recettes d'investissement : 60 473,57 €
Excédent de clôture : 25 492,42 €

Dépenses d'exploitation : 38 983,76 €
Recettes d'exploitation : 84 525,16 €
Excédent de clôture 45 541,40 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

VI - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT (EXERCICE 2010)

Celui-ci s'élève en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 773 816,00 €
Celui-ci s'élève en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 83 972,00 €

Ce budget est adopté à l'unanimité.

Beaumont-en-Auge, le 13 avril 2010

Le Maire,

D. LOUVET